



Règlement Prix A'Doc 2015

1. Présentation générale du prix :

Vous devez, en **1 minute** maximum, présenter **seul ou en binôme** votre projet de recherche sous un format **vidéo**. Celle-ci peut être une succession de photos, des dessins que vous animerez ou encore un réel montage vidéo. Le pitch vidéo devra "vendre" votre projet, comme si vous vouliez en faire une publicité, pour convaincre des potentiels financeurs. Ce projet peut être votre thèse, ou un projet que vous aimeriez mener (projet de recherche, création d'entreprise, création d'une machine etc...). Toutefois, si le projet présenté n'est pas celui de votre thèse, il doit forcément avoir un **rapport avec votre thèse**. Pensez que vous devez convaincre en un minimum de temps. Faites donc un film court, tonique et ludique, quelque soit votre discipline (sciences humaines ou sciences expérimentales). Soyez créatifs ! Tous les domaines de recherche peuvent se prêter à l'exercice.

Pour participer, envoyer votre vidéo ainsi qu'un résumé de 10 - 15 lignes, vous présentant, présentant votre thématique de thèse ainsi que votre projet.

Le tout doit être envoyé le 11 mai au plus tard.

2. Les consignes de réalisation de la vidéo sont les suivantes :

- Nous devons clairement comprendre ce que vous présentez (votre thèse, un projet de recherche, une création d'entreprise ...),
- Vous êtes libres d'utiliser différents moyens pour communiquer (en photos, avec des dessins, en chansons, en scénettes ...) tant que le rendu final est une vidéo
- La vidéo peut être en français ou en anglais
- Durée de la vidéo : 60 secondes au maximum,
- Format de la vidéo : MP4, AVI ou WMV,
- Taille de la vidéo : < 60 Mo,

Votre vidéo ne devra contenir aucune référence commerciale (pas de nom de produits) et n'évoquer aucune question d'ordre religieux ou politique. A'doc n'acceptera aucune candidature ne respectant pas ces différents points.

Votre vidéo doit être envoyée par Filex (disponible dans votre espace ENT) et le résumé (10 -15 lignes) sous format PDF à l'adresse de l'association : adoc.fcomte@gmail.com.

3. Délibération et récompenses :

Une fois votre vidéo réceptionnée, un numéro lui sera attribué par ordre de réception. L'équipe d'A'doc se chargera de faire un montage de toutes les vidéos. Ce montage sera ensuite mis en ligne et disponible sur la page de l'Association pour son évaluation (<http://adoc.univ-fcomte.fr/>).

a. Prix du public :

Tous les membres de l'Université de Franche-Comté (enseignants-chercheurs, étudiants, personnels techniques et administratif) pourront voter pour leur vidéo préférée.

Les votes se feront par mail. Les votants enverront le numéro de leur vidéo favorite à l'adresse **adoc.fcomte@gmail.com** à partir de leur adresse mail xxx@univ-fcomte.fr ou xxx@edu.univ-fcomte.fr.

b. Prix du jury :

Le jury du prix A'Doc sera constitué d'un représentant de chaque école doctorale, des membres d'A'Doc, de chercheurs et de spécialistes de la communication scientifique.

Le jury visionnera les vidéos des participants et classera les vidéos pour attribuer les différents prix.

Les consignes de réalisation seront prises en compte dans le classement ainsi que la clarté et la vulgarisation du projet.

Deux types de prix seront attribués, avec pour chacun une première et une deuxième place :

- Le prix du **contenu scientifique** (1^{ère} et 2^{ème} places) qui récompensera les personnes ou binôme de personnes ayant le mieux présenté et vendu le contenu scientifique.

- Le prix de la **réalisation vidéo** (1^{ère} et 2^{ème} places) qui récompensera les personnes ou binôme de personnes ayant fait preuve de créativité dans la réalisation de leur vidéo.

4. Récompenses :

Les prix seront remis lors d'une soirée dédiée à l'évènement (fin juin). Une petite présentation orale (2 minutes) pourra vous être demandée à cette occasion.

Prix du public		1 bon voyage de 800 euros
Prix du jury	Fond scientifique	1 ^{er} prix : 400 euros 2 ^{ème} prix : 200 euros
	Réalisation vidéo	1 ^{er} prix : 400 euros 2 ^{ème} prix : 200 euros

Les prix seront distribués par projet vidéo gagnant. Ils seront partagés en deux dans le cas de binôme.

5. Calendrier :

Lancement du prix A'Doc 2015	Mardi 24 février 2015
Clôture des candidatures	Lundi 11 mai 2015
Ouverture des votes du public	Lundi 18 mai 2015
Clôture des votes du public	Lundi 15 juin 2015
Remise des prix A'Doc 2015	Fin juin 2015

En participant au prix A'doc, vous autorisez A'doc à diffuser votre image et/ou celles de personnes figurant dans votre vidéo (pensez à demander leur accord).

Adoc s'autorise à diffuser vos créations sur différents supports (site internet, plateforme vidéo, médias audiovisuels...) dans un cadre non commercial.



L'équipe A'Doc